

Belfort

Le faux médaillé Florent Montclair discrètement recasé par le rectorat

L'ex-professeur de l'université de Franche-Comté, visé par une enquête du parquet de Montbéliard pour usurpation de diplôme et escroquerie, fait désormais partie des effectifs du lycée Condorcet de Belfort. Sa nomination, faite en toute discrétion juste avant la rentrée, crée des remous en interne.

Pour les élèves comme pour les professeurs, la découverte de l'emploi du temps en début d'année est attendue avec impatience. Mais fin août, au lycée Condorcet, c'est plutôt la stupéfaction et l'incompréhension qui règnent depuis l'annonce des plannings. La raison ? L'arrivée d'un nouveau professeur qui a défrayé la chronique en février dernier : Florent Montclair.

Interdiction d'exercer dans le supérieur

Dans une enquête publiée sur son site Internet, *L'Est Républicain* racontait comment ce professeur de lettres enseignant à l'université de Franche-Comté s'était inventé un prix – la médaille d'or de philologie – assimilé au prix Nobel. Cette fausse

récompense internationale, rendue plausible grâce à une série de mensonges sophistiqués, n'avait aucune existence institutionnelle. Cette supercherie a entraîné une procédure disciplinaire de la part de l'université, qui a conduit le 7 avril à une « interdiction d'exercer ses fonctions dans un établissement public d'enseignement supérieur. » L'enseignant a donc été réaffecté à l'académie de Besançon à la suite de cette décision. Depuis lors, Florent Montclair n'avait plus fait parler de lui. Jusqu'à la veille de cette rentrée scolaire, où les membres du lycée Condorcet de Belfort ont été surpris de le voir sur la liste des nouveaux professeurs.

« Comment l'inspecteur d'académie peut prendre cette décision ? »

« Cela a été le choc pour moi et mes collègues, confirme un membre de l'équipe pédagogique de l'établissement qui souhaite rester anonyme. Fin d'année dernière, nous avons appris qu'un professeur de français contractuel, qui était là depuis trois ans et qui donnait entière satisfaction, n'était pas



Certains enseignants regrettent qu'un professeur contractuel ait été remplacé en catimini par l'ancien universitaire, accusé d'avoir inventé ses récompenses. Photo d'archives Michael Desprez

reconduit. Pourtant, le poste est toujours vacant car le titulaire est en disponibilité. Il y avait des bruits de couloirs qui laissaient entendre qu'un professeur agrégé sans emploi devait être recasé, car cela coûtait cher à l'Éducation nationale de le payer à rester chez lui. » La venue de ce professeur au passé sulfureux a donc fait l'effet d'une bombe au sein du lycée Condorcet. « Comment l'inspecteur académique peut prendre cette décision avec les caseroles qu'il traîne ? C'est

aberrant. » D'autant que Florent Montclair a gardé son statut de professeur agrégé – bénéficiant d'une meilleure rémunération – obtenu sur dossier et non sur concours. « A-t-il eu l'agrégation grâce à ses fausses récompenses ? »

À Condorcet, l'ex-professeur universitaire devait avoir la charge d'une classe de BTS, malgré son interdiction d'exercer dans l'enseignement supérieur public. « Le comble, c'est que cette année le programme s'intitulait : "Infos ou intox, dé-

mêler le vrai du faux" », s'exaspère l'un de ses collègues. Mais, par un hasard déconcertant, quelques heures après que le rectorat de Besançon a été contacté par *L'Est Républicain*, l'affectation des classes du lycée Condorcet était modifiée et Florent Montclair n'avait plus la charge d'étudiants mais seulement de lycéens. Le cabinet du rectorat explique que l'enseignant « a été réintégré dans les effectifs de l'Éducation nationale, conformément aux règles qui s'appliquent à sa situation administrative », sans toutefois indiquer les conclusions de l'enquête à son encontre. « L'académie est particulièrement attentive à ce que les conditions de rentrée garantissent à la fois la sérénité des établissements, la continuité du service public et la protection des élèves comme des personnels. C'est dans cet esprit que la situation de ce professeur fait actuellement l'objet d'un traitement attentif et individualisé. » Joint par téléphone, Florent Montclair n'a pas souhaité s'étendre sur le sujet : « Je suis enseignant, donc je vais là où on me dit d'enseigner, sans appréhension. »

● Benjamin Cornuez

Bourgogne Franche-Comté

Canicule : les cinémas ont fait le plein cet été

Avec une affiche alléchante, les salles obscures et fraîches ont été particulièrement recherchées par les cinéphiles et les autres cherchant à échapper aux cinq canicules.

La canicule a boosté les entrées dans les cinémas. Effet inattendu d'une si longue période étouffante depuis le mois de juin. Les salles obscures ont été des petits îlots de fraîcheurs très appréciés pendant tout l'été. Et parfois sauveteurs pour tous ceux qui ne savaient plus comment se sortir de leur bouillotte. Plus 20 % de fréquentation dans les cinémas de Bourgogne-Franche-Comté, un chiffre qui rejoint la tendance nationale (+22 %). Sachant que pendant les pics de chaleur, certains cinémas ont enregistré une hausse de leur fréquentation de 40 à 60 %.

Si les galeries marchandes et les grandes surfaces climatisées ont aussi fait le plein, les cinémas ont donc été des répits très appréciés. Notamment pour un public moins familier des salles obscures. Les deux films de *la Bataille de Gaulle* ont été très suivis par des personnes âgées que l'on croise moins fréquem-

ment que les plus jeunes.

« C'est indéniable que l'effet canicule a fonctionné », explique Jean-Claude Tupin, le président régional des théâtres cinématographiques (SFTC). « Il est vrai que nous avons eu des fréquentations records. Nous n'avions pas vu autant de monde dans les salles depuis 25 ans. Mais il y avait aussi de très bons films. Les deux de Gaulle, boostés, eux, par un effet bouche-à-oreille rarement vu, ont totalisé plus de 5 millions d'entrées au niveau national. *L'Odyssée* 7 millions, *Superman* 7,2 millions... Les blockbusters ont parfaitement fonctionné. Et nous avons bien besoin de ça après une année catastrophique en 2025. Je rappelle qu'il y a eu une grève des scénaristes et très peu de films à l'affiche. L'année 2026 va permettre à tout le monde de rebondir ».

« Le cinéma n'est pas mort »

Les patrons de salle ont veillé sur leur clim' avec un grand soin cet été. Hors de question de tomber en panne puisqu'il s'agissait presque d'un phénomène de santé publique. Les services d'astreinte des entreprises spécialisées étaient sur le pont. Dans les cinémas de Jean-



La fréquentation a augmenté de 20 % cet été.

Photo d'illustration Lionel Vadam

Claude Tupin, une seule panne est survenue et a pu être réparée en moins d'une heure. Une salle sans clim aurait été bonne à fermer, tout simplement.

La conjonction de la canicule et d'une affiche alléchante a donc plutôt souri à la filière et l'été n'y a pas été meurtrier. Dans la gamme des loisirs possibles pendant les épisodes caniculaires - c'est-à-dire presque tout l'été - le cinéma s'est fait une place de choix en devenant un véritable refuge climatique. « Non, le cinéma n'est pas mort ! », ajoute Jean-Claude Tupin. « Et le très grand succès des salles premium nous le confirme. »

● D.F.

Port-sur-Saône ● Deux nouveaux cas de légionellose : l'ARS confirme un décès et active un numéro d'appel

L'Agence régionale de santé (ARS) Bourgogne Franche-Comté a confirmé, ce mardi, qu'un deuxième cas de légionellose a bien été attesté le 28 août chez une personne domiciliée à Port-sur-Saône. Elle est « actuellement hospitalisée », indique l'organisme. Après une vague de cas détectés en septembre 2025, dont deux avaient été mortels, le premier cas décelé cette année, le 9 août, toujours dans la commune portusienne, est décédé, confirme l'ARS. « Les investigations médicales et environnementales se poursuivent pour tenter de déterminer la ou les sources de ces contaminations », indique encore l'agence qui diligente ces recherches avec Santé publique France, la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) ainsi que le centre national de référence sur les légionelles de Lyon. Pas moyen, à ce stade, de savoir quelles sont les sources de contamination. L'ARS a cependant mis en place, depuis ce mardi, un numéro d'information, le 0 805 200 550, pour répondre à toutes les interrogations. Il est accessible de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h du lundi au vendredi.

Siège social

rue Théophraste-Renaudot
54180 HOUEMONT
N° vocal 0809 542 199
www.estrepublicain.fr

Portage

Abonnements :
lerabonnement@estrepubicain.fr
0 809 100 399 Service gratuit + prix d'appel

L'EST
Républicain

cebra
SAOIRE

SOCIÉTÉ DU JOURNAL L'EST RÉPUBLICAIN SA au capital de 100 440 280 €
Siège social : rue Théophraste Renaudot 54180 HOUEMONT
ISSN 0240-4958 - CPPAP 0428C83160

Présidente du Groupe EBRA : Sophie GOURMELEN
Directeur général, directeur de la publication : Christophe MAHIEU
Rédacteur en chef : Frédéric MACE

Principal actionnaire : EBRA appartient au groupe CRÉDIT MUTUEL ALLIANCE FÉDÉRALE

Imprimerie : L'EST RÉPUBLICAIN, rue Théophraste Renaudot 54180 HOUEMONT
Origine du papier : France, Belgique, Suisse et Allemagne.

Taux de fibres recyclées : 97%

Eutrophisation : 0,010 Kg/Tonne de papier

ACPM
autorité de régulation professionnelle de la publicité

A R P P

SAOIRE

JOURNAL

SAOIRE

PEFC

10-31-3545